

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

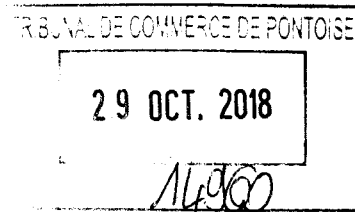
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00013 Numéro SIREN : 320 496 367 Nom ou dénomination : A B V V AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 14960



ABVV AUTOMOBILES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

ABVV AUTOMOBILES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 750 000 €

**Siège social : 2 à 6, rue de la liberté
95500 GONESSE**

320 496 367 RCS PONTOISE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

A l'Associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABVV AUTOMOBILES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion ne fait pas mention des délais de paiements clients et fournisseurs, en raison de l'incapacité de votre société à extraire ces informations.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

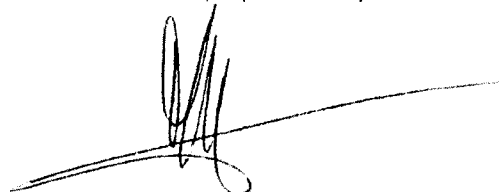
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2018
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Margaret MARTI

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 539	20 494	45	451
	Fonds commercial (1)	150 000		150 000	150 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 155 018	1 506 561	2 648 458	1 897 280
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	744 731	451 851	292 880	217 622
	Autres immobilisations corporelles	603 719	342 108	261 611	132 509
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	11 000		11 000	11 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	213 147		213 147	213 147
TOTAL (II)		5 898 154	2 321 013	3 577 140	2 622 009
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	5 500		5 500	5 500
	En-cours de production de biens	92 314		92 314	71 052
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 778 333	655 421	12 122 912	10 362 454
	Avances et Acomptes versés sur commandes				11 555
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 066 468		4 066 468	2 071 742
	Autres créances	2 425 872		2 425 872	1 531 363
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 154 150		1 154 150	2 365 705
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	69 761		69 761	55 886
	TOTAL (III)	20 592 398	655 421	19 936 977	16 475 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		26 490 552	2 976 435	23 514 117	19 097 265

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 750 000	1 750 000
	RESERVES		
	Réserve légale	146 479	119 086
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 402 013	881 551
	Résultat de l'exercice	727 817	547 855
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 026 309	3 298 492
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 018 138	13 392 013
	Emprunts et dettes financières divers	67 533	63 789
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	431 868	192 514
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 017 481	1 053 346
	Dettes fiscales et sociales	780 845	713 612
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 375	
	Autres dettes	4 569	23 500
	Produits constatés d'avance (1)	130 000	360 000
	Total des dettes	19 487 808	15 798 774
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	23 514 117	19 097 265
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	727 817,49	547 854,71
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 713 418	14 647 688
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	44 247 915	93,81	41 050 765	93,83
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 920 951	6,19	2 701 266	6,17
	Montant net du chiffre d'affaires	47 168 866	100,00	43 752 031	100,00
	Production stockée	21 263	0,05	(75 690)	-0,17
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	558 913	1,18	202 253	0,46
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	230 384	0,49	124 676	0,28
	Autres produits	3 105	0,01	4 728	0,01
Total des produits d'exploitation		47 982 531	101,73	44 007 999	100,59
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	41 937 695	88,91	37 832 871	86,47
	Variation de stock	(1 815 472)	-3,85	(1 092 904)	-2,50
	Achats de matières et autres approvisionnements	77 727	0,16	53 979	0,12
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	3 777 147	8,01	3 713 732	8,49
	Impôts, taxes et versements assimilés	393 379	0,83	359 953	0,82
	Salaires et traitements	1 468 088	3,11	1 243 606	2,84
	Charges sociales du personnel	498 316	1,06	451 369	1,03
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	548 555	1,16	565 648	1,29
	Autres charges	7 048	0,01	209	
Total des charges d'exploitation		46 892 483	99,41	43 128 463	98,57
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 090 048	2,31	879 536	2,01
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 624	0,01
Total des produits financiers				2 624	0,01
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	41 731	0,09	62 654	0,14
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		41 731	0,09	62 654	0,14
RESULTAT FINANCIER		(41 731)	-0,09	(60 030)	-0,14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 048 317	2,22	819 506	1,87
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles		1 449		13 157	0,03
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 449)		(13 157)	-0,03
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		319 050	0,68	258 494	0,59
TOTAL DES PRODUITS		47 982 531	101,73	44 010 622	100,59
TOTAL DES CHARGES		47 254 713	100,18	43 462 768	99,34
RESULTAT DE L'EXERCICE		727 817	1,54	547 855	1,25

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **23 514 117 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **47 982 531 euros** et un total **charges** de **47 254 713 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **727 817 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, à compter de l'exercice 2016 :

Les Fonds commerciaux sont présumés avoir une durée de vie non limitée et sont par conséquent non amortissables. Un test de dépréciation doit être réalisé au moins une fois par exercice. Au regard des critères inhérents à l'utilisation de ces fonds commerciaux, leur durée de vie peut être réputée définie, ce qui entraîne un amortissement de ces derniers sur la durée d'utilisation attendue.

Par mesure de simplification, les petites entreprises au sens des articles L123-16 et D123-200 peuvent retenir un amortissement sur 10 ans.

Le test de dépréciation réalisé sur l'exercice ne met pas évidence de perte de valeur du fonds de commerce. Aucune dépréciation du fonds de commerce n'est à comptabiliser sur l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations corporelles

La valeur d'entrée des immobilisations incorporelles est constituée par le prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes, pour répondre au critère de durée des avantages économiques futurs attendus :

- Agencements des constructions - Linéaire - 10 à 30 ans
- Matériels et outillages - Linéaire - 5 à 10 ans
- Agencements et inst. diverses - Linéaire - 10 ans
- Matériels de transport - Linéaire - 2 à 4 ans
- Matériels de bureau - Linéaire - 3 à 5 ans
- Mobilier - Linéaire - 4 ans

Autres immobilisations financières

Elles sont principalement constituées par les dépôts de garanties et cautionnements.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute comptable globale du stock s'élève à 12 778K€ Ce stock est composé de véhicules neufs pour 4 099K€, de véhicules d'occasion pour 5 474K€, de véhicules de démonstration pour 2 646K€ et de pièces détachées/ matières pour 559K€ .

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur du marché des véhicules, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure. Le montant de la dépréciation au 31 décembre 2017 est de 655K€ dont 495K€ pour les véhicules d'occasion et 160K€ pour les véhicules de démonstration.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites :

La société a opté pour la non comptabilisation des engagements retraite sous forme de provisions. L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise.

- Paramètres économique :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 229 k€ dont 10k€ à la charge de l'entreprise, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 16 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 33 036 € par salarié concerné.

Faits caractéristiques de l'exercice : NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : NEANT

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (bofip-bic-rici-10-150-30-20-26/11/2013)

Au titre de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, modifié par l'article 66 de la loi de finances rectificative pour 2012 ; (loi 2012-1510 du 29 décembre 2012), la société bénéficie pour l'exercice 2017 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E) pour un montant de 73 839 €.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous compte 64 conformément à la note d'information du 28 février 2013 de l'ANC.

Ce crédit d'impôt n'a pas été utilisé pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, mais participe notamment au financement de notre besoin en fonds de roulement et concourt activement à l'amélioration de notre compétitivité.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 16 329 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 16 699 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

Engagement pris en matière de droits acquis sur le Compte personnel de Formation :

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 a remplacé le DIF instauré par la loi du 4 mai 2004 par le CPF : "Compte Personnel de Formation".

A compter du 1er janvier 2015, le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

- 24 heures par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures,
- puis 12 heures par année de travail, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Ainsi, lorsqu'il atteint 150 heures, le compte n'est plus alimenté.

Les droits acquis anciennement au titre du DIF ont été transférés dans le nouveau régime du CPF au 1er janvier 2015. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, il n'y a pas lieu de doter une

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision à la clôture de l'exercice car le comité considère que les dépenses engagées au titre du DIF ne rémunèrent pas des services passés mais à rendre dans le futur et ne constituent donc pas des "avantages à long terme".

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	170 539				170 539
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	170 539				170 539

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui	2 291 643	872 604			3 164 247
	instal. agencement	990 771				990 771
	Instal technique, matériel outillage industriels	608 375	136 356			744 731
	Instal., agencement, aménagement divers	47 008				47 008
	Matériel de transport	53 444				53 444
	Matériel de bureau, mobilier	335 601	167 666			503 267
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes	11 000				11 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 337 842	1 176 627			5 514 468

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	213 147				213 147
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	213 147				213 147

TOTAL	4 721 527	1 176 627				5 898 154
--------------	------------------	------------------	--	--	--	------------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	20 087	407		20 494
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 087	407		20 494
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	667 162	94 144		761 306
	instal. agencement aménagement	717 973	27 282		745 255
	Instal technique, matériel outillage industriels	390 753	61 098		451 851
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	32 390	715		33 105
	Matériel de transport	33 297	3 405		36 702
	Matériel de bureau, mobilier	237 857	34 444		272 301
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 079 431	221 089		2 300 520
TOTAL		2 099 518	221 495		2 321 013

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	500 687	327 060	172 326	655 421
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	500 687	327 060	172 326	655 421
TOTAL GENERAL		500 687	327 060	172 326	655 421
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			327 060	172 326	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	213 147		213 147
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 066 468	4 066 468	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 106	6 106	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 748	2 748	
	Impôts sur les bénéfices	17 557	17 557	
	Taxes sur la valeur ajoutée	324 464	324 464	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 230	20 230	
	Groupe et associés (2)	430 397	430 397	
	Débiteurs divers	1 624 370	1 624 370	
	Charges constatées d'avances	69 761	69 761	
TOTAL DES CREANCES		6 775 248	6 562 101	213 147
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	17 018 138	15 675 615	1 188 728	153 794
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 017 481	1 017 481		
	Personnel et comptes rattachés	186 992	186 992		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	245 848	245 848		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	300 451	300 451		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 553	47 553		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 375	37 375		
	Groupe et associés (2)	67 533	67 533		
	Autres dettes	4 569	4 569		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	130 000	130 000		
TOTAL DES DETTES		19 055 941	17 713 418	1 188 728	153 794
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		940 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		558 321			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		1 687 210
Autres créances clients		112 079
<i>CLT FACT A ETABLIR</i>	<i>112 079</i>	
Autres créances		1 575 131
<i>R R R A OBTENIR</i>	<i>1 546 047</i>	
<i>PERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>6 106</i>	
<i>ORG. SOC. A RECEV.</i>	<i>2 748</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>20 230</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		649 778
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 069
<i>INTERETS COURUS EMPRUNTS</i>	<i>1 069</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		217 118
<i>FACT N PARV F ORDIN</i>	<i>217 118</i>	
Dettes fiscales et sociales		392 773
<i>PERSONNEL CP DUS</i>	<i>134 936</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>43 693</i>	
<i>CHARGES SOC S/CP DUS N</i>	<i>59 458</i>	
<i>ORG. SOC. A PAYER</i>	<i>107 133</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>47 553</i>	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		37 375
<i>FOURN.IMMO.FACT.NON.PARVENUES</i>	<i>37 375</i>	
Autres dettes		1 443
<i>R.R.R. A ACCORDER</i>	<i>1 443</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			69 761
Sous- traitance		5 155	
Fournitures de bureau		2 802	
Entretien et Maintenance		14 296	
Publicité et relations publiques		20 113	
Loyers		5 754	
Cartes grises		13 390	
Transport		4 745	
Achats de marchandises		3 506	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			69 761

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		1 449
Charges exceptionnelles sur opération de gestion & PENALITES NON DEDUCT AMENDES	1 449	1 449
Résultat exceptionnel		(1 449)

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Transfert de charges	58 017
Remboursement ijss autres	41
TOTAL	58 058

--	--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		17 500,00	100,0000	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		17 500,00	100,0000	1 750 000,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	1 750 000				1 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	119 086	27 393			146 479
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	881 551	520 462			1 402 013
Résultat de l'exercice	547 855	(547 855)		727 817	727 817
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 298 492			727 817	4 026 309

Date de l'assemblée générale 30/06/2017

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 298 492

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 298 492

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 727 817

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		47 168 866
Ventes de marchandises		44 247 915
VTES VEHICULES NEUFS EXON	131 848	
VTES VN 20%	28 330 229	
VTES VO VOLVO MB 20 %	7 188 204	
VTES VO VOLVO CEE EXO TVA	86 750	
VTES VO VOLVO TVA 20%	1 372 104	
VTES VO A MARQ MB 20%	3 979 450	
VTES VO A MARQ TVA 20 %	285 100	
VTE ING EXO	1 200	
INGREDIENTS PEINTURES 20%	60 903	
VTES HUILES 20%	290 294	
VTES HUILES EXO	689	
VTES HUILES 19.60% MAGASIN	14 932	
VTES PR VOLVO EXO	8 295	
VTES PIECES MARQUE EXO	1 929	
VENTES PIECES 20 %	564 517	
VTES PIECES DETACHEES EXO	20 254	
VTES PR VOLVO AT 20%	1 358 326	
VTES PNEUS EXO	834	
VTES PNEUS MAG 20%	7 638	
VTES ACCESSOIRES 20%	218 647	
VENTES KIT LIVRAISONS 20%	8 904	
VTES PR AUTRES 20%	77 060	
VENTES KIT LIVRAISONS EXO	27	
VTES VD 20%	4 449 562	
REMISE VN VOLVO EXO	(13 766)	
REM ACC VN 20%	(3 445 290)	
REMISES VN 20%	(689)	
REM ACC VD 20%	(750 036)	
Production vendue Travaux		231 358
VTE MAIN OEUVRE MECANIQUE	2 035	
VTES MO MECANIQUE VOLVO	187	
VENTES MO PREST SERVICE VCF 20	44 180	
VTES MO PEINTURE EXO	2 805	
VTES INGRED PEINTURE EXO	1 220	
VTES PR VOLVO AT 20%		
VTES PR VOLVO ATELIER 19.60%	798	
VTES PNEUS ATEL 20 %	127 425	
VTES ACCESSOIRES EXO	1 220	
VTES PR DIV EXO	306	
VTES PIECES DIVERSES EXO	1 149	
CARBURANT VN VD VO EXO	2 901	
CARBURANT VN VD VO 20%	24 438	
GARANTIES M.O.20% VDS	397	
GARANTIES P.R.20% VDS	619	
REFACT DECHETS EXO	76	
REFACT DECHETS GONESSE 19.60 %	6 689	
REFACT DECHETS SOA 19.60 %	11 756	
REFACT DECHETS EPINAY 19.60 %	3 605	
REMISE ACCORDEE SAV	(1 202)	
REMISE / VENTES EXONEREES	753	

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Production vendue Services		2 689 593
VTES MO VOLVO EXON	5 499	
VTES MO VOLVO 20%	779 751	
VTES MO VOLVO 20%	(13)	
VTE MO CARROSS VOLVO EXO	5 313	
VTE MO CARR 20%	171 949	
VTE MO PEINTURE 20%	134 769	
VTES GRAVAGES VITRES 20%	749	
VTES MAR EXO	1 027	
VTES MAR 20%	39 395	
VTES CARTES PRIVILEGES ABVV 20	3 635	
VTES CARTES PRIVILEGES ABVV EX	1	
CONT EXT GAR OPT EVEN EXO	21 284	
VTES GARANTIE VO EXO	115 530	
VTES CONTRATS G. HORIZONS 20 %	40 429	
VTE MECAN. S/TRAIT EXO	770	
VTES S/TRAIT 20%	45 486	
GARANTIES - M.O. 20%	279 793	
GARANTIES - P.R. 20%	423 443	
PRESTATION BVAV FINANCIAL	60 000	
COMM DOSS CREDIT VN EXO	146 158	
COMM DOSS CR.DIT VN 20%	237 794	
PARTICIP/DIV 20% VN	35 401	
COMM DOSS CREDIT VO EXO	8 349	
COMM DOSS CR.DIT VO 20%	4 038	
PREST DIV & STOCKAGE VCF 20 %	76 500	
PARTICIPATIONS DIVERSES EXO	1 000	
PARTICIPATION SUR VO	1 000	
& COMM SUR VENTES AUTRES	16 331	
LOCATION VD EXO	42	
LOCATIONS VD 20%	32 138	
LOCATION VD 19.60%	42	
COMPTE A CREER EXO	1 333	
FACTURATION FRAIS PARKING 20%	657	
Chiffre d'affaires par marché géographique		47 168 866
Chiffre d'affaires FRANCE		47 168 866
VTES VEHICULES NEUFS EXON	131 848	
VTES VN 20%	28 330 229	
VTES VO VOLVO MB 20 %	7 188 204	
VTES VO VOLVO CEE EXO TVA	86 750	
VTES VO VOLVO TVA 20%	1 372 104	
VTES VO A MARQ MB 20%	3 979 450	
VTES VO A MARQ TVA 20 %	285 100	
VTE ING EXO	1 200	
INGREDIENTS PEINTURES 20%	60 903	
VTES HUILES 20%	290 294	
VTES HUILES EXO	689	
VTES HUILES 19.60% MAGASIN	14 932	
VTES PR VOLVO EXO	8 295	
VTES PIECES MARQUE EXO	1 929	
VENTES PIECES 20 %	564 517	
VTES PIECES DETACHEES EXO	20 254	
VTES PR VOLVO AT 20%	1 358 326	

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

VTES PNEUS EXO	834
VTES PNEUS MAG 20%	7 638
VTES ACCESSOIRES 20%	218 647
VENTES KIT LIVRAISONS 20%	8 904
VTES PR AUTRES 20%	77 060
VENTES KIT LIVRAISONS EXO	27
VTES VD 20%	4 449 562
REMISE VN VOLVO EXO	(13 766)
REM ACC VN 20%	(3 445 290)
REMISES VN 20%	(689)
REM ACC VD 20%	(750 036)
VTE MAIN OEUVRE MECANIQUE	2 035
VTES MO MECANIQUE VOLVO	187
VENTES MO PREST SERVICE VCF 20	44 180
VTES MO PEINTURE EXO	2 805
VTES INGRED PEINTURE EXO	1 220
VTES PR VOLVO AT 20%	
VTES PR VOLVO ATELIER 19.60%	798
VTES PNEUS ATEL 20 %	127 425
VTES ACCESSOIRES EXO	1 220
VTES PR DIV EXO	306
VTES PIECES DIVERSES EXO	1 149
CARBURANT VN VD VO EXO	2 901
CARBURANT VN VD VO 20%	24 438
GARANTIES M.O.20% VDS	397
GARANTIES P.R.20% VDS	619
REFACT DECHETS EXO	76
REFACT DECHETS GONESSE 19.60 %	6 689
REFACT DECHETS SOA 19.60 %	11 756
REFACT DECHETS EPINAY 19.60 %	3 605
VTES MO VOLVO EXON	5 499
VTES MO VOLVO 20%	779 751
VTES MO VOLVO 20%	(13)
VTE MO CARROSS VOLVO EXO	5 313
VTE MO CARR 20%	171 949
VTE MO PEINTURE 20%	134 769
VTES GRAVAGES VITRES 20%	749
VTES MAR EXO	1 027
VTES MAR 20%	39 395
VTES CARTES PRIVILEGES ABVV 20	3 635
VTES CARTES PRIVILEGES ABVV EX	1
CONT EXT GAR OPTIVEN EXO	21 284
VTES GARANTIE VO EXO	115 530
VTES CONTRATS G. HORIZONS 20 %	40 429
VTE MECAN. S/TRAIT EXO	770
VTES S/TRAIT 20%	45 486
GARANTIES - M.O. 20%	279 793
GARANTIES - P.R. 20%	423 443
PRESTATION BVAV FINANCIAL	60 000
COMM DOSS CREDIT VN EXO	146 158
COMM DOSS CR,DIT VN 20%	237 794
PARTICIP/DIV 20% VN	35 401
COMM DOSS CREDIT VO EXO	8 349
COMM DOSS CR,DIT VO 20%	4 038
PREST DIV & STOCKAGE VCF 20 %	76 500
PARTICIPATIONS DIVERSES EXO	1 000
PARTICIPATION SUR VO	1 000

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

<i>& COMM SUR VENTES AUTRES</i>	<i>16 331</i>	
<i>LOCATION VD EXO</i>	<i>42</i>	
<i>LOCATIONS VD 20%</i>	<i>32 138</i>	
<i>LOCATION VD 19.60%</i>	<i>42</i>	
<i>COMPTE A CREER EXO</i>	<i>1 333</i>	
<i>FACTURATION FRAIS PARKING 20%</i>	<i>657</i>	
<i>REMISE ACCORDEE SAV</i>	<i>(1 202)</i>	
<i>REMISE / VENTES EXONEREES</i>	<i>753</i>	

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 048 317	319 050	729 267
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(1 449)		(1 449)
RESULTAT COMPTABLE		1 046 867	319 050	727 817

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2017
VALEUR D'ORIGINE					15 042	15 042
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				3 761	3 761
	Dotation exercice				3 761	3 761
	TOTAL				7 521	7 521
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				6 637	6 637
	Redevances Exercice				3 965	3 965
	TOTAL				10 603	10 603
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				3 965	3 965
	entre 1 et 5 ans				1 443	1 443
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				5 409	5 409
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				151	151
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				151	151
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					3 965	3 965

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Lixxbail SAGE	3 343	9 488
Lixxbail Matériel informatique	2 066	5 554
	5 409	15 042
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Nantissement fonds de co s/emprunt LCL	3 622 500	
Intérêts d'emprunt restant à courir	45 139	
Facilité de caisse LCL		500 000
	3 667 639	500 000
Total des engagements financiers (1)	3 673 048	515 042
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		20	
	Ouvriers		16	
	TOTAL		36	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2017

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
BVAV FINANCIAL 4 RUE DION BOUTON -95310 ST OUEN L'AUMONE	SAS	3 000 000	100,00

ABVV Automobiles
Société par actions simplifiée au capital de 1 750 000 euros
Siège social : 2 - 4 et 6 rue de la Liberté, 95500 GONESSE
RCS PONTOISE 320 496 367

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 727 817 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	727 817 euros
A la réserve légale pour la porter à son plafond	28 521 euros

Solde en totalité au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à 2 101 309 euros.	699 296 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente
La société BVAV FINANCIAL

